



PREFECTURE INDRE- ET- LOIRE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 19 - AVRIL 2014**

# SOMMAIRE

## **37\_Préfecture d'Indre- et- Loire**

### **Cabinet du Préfet**

Arrêté N °2014115-0001 - ARRÊTÉ Organisant la suppléance de Monsieur le  
Préfet  
d'Indre- et- Loire (lundi 28 avril 2014)

.....

1



**PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE**  
Cabinet du Préfet

**A R R Ê T É Organisant la suppléance de Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire**

Le Préfet d'Indre-et-Loire, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 45 ;

VU le décret du 27 octobre 2011 portant nomination de M. Jean-François DELAGE en qualité de préfet du département d'Indre-et-Loire,

VU le décret du 8 octobre 2013 portant nomination de M. Jacques LUCBEREILH en qualité de secrétaire général de la préfecture d'Indre-et-Loire,

VU le décret du 7 mars 2013 portant nomination de M. CLAUDE VO-DINH en qualité de sous-préfet de Chinon,

Considérant les absences simultanées de Monsieur le Préfet et de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Indre-et-Loire ;

**A R R Ê T É**

ARTICLE 1er - Monsieur Claude VO-DINH, Sous-Préfet de Chinon, est chargé d'assurer la suppléance de Monsieur Préfet d'Indre-et-Loire du lundi 28 avril 2014 00 heure au lundi 28 avril 2014 à 24H.

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de la préfecture d'Indre-et-Loire et le sous-préfet de l'arrondissement de Chinon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Tours, le 25/04/14

Jean-François DELAGE